

Validation du niveau A1

VALIDATION ET ATTESTATION

Voici quelques informations et propositions pour compléter la fiche d'attestation du niveau A1 ci-dessous du livret scolaire, concernant la compétence « Pratique d'une langue vivante étrangère ».

Les activités langagières, au nombre de cinq

PALIER 2 CM2
La pratique d'une langue vivante étrangère
 Langue étudiée : _____
 Niveau A 1 du Cadre européen commun de référence pour les Langues

Indiquer la langue étudiée

		oui	non
RÉAGIR ET DIALOGUER			
Communiquer, au besoin avec des pauses pour chercher ses mots			
Se présenter ; présenter quelqu'un ; demander à quelqu'un de ses nouvelles en utilisant les formes de politesse les plus élémentaires ; accueil et prise de congé			
Répondre à des questions et en poser (sujets familiers ou besoins immédiats)			
Épeler des mots familiers			
COMPRENDRE À L'ORAL			
Comprendre les consignes de classe			
Comprendre des mots familiers et des expressions très courantes			
Suivre des instructions courtes et simples			
PARLER EN CONTINU			
Reproduire un modèle oral			
Utiliser des expressions et des phrases proches des modèles rencontrés lors des apprentissages			
Lire à haute voix et de manière expressive un texte bref après répétition			
LIRE			
Comprendre des textes courts et simples en s'appuyant sur des éléments connus (indications, informations)			
Se faire une idée du contenu d'un texte informatif simple, accompagné éventuellement d'un document visuel			
ÉCRIRE			
Copier des mots isolés et des textes courts			
Écrire un message électronique simple ou une courte carte postale en référence à des modèles			
Renseigner un questionnaire			
Produire de manière autonome quelques phrases			
Écrire sous la dictée des expressions connues			
Compétence « pratique d'une langue vivante étrangère » validée le : _____			

Les capacités, au nombre de dix-sept

Lorsque la compétence peut être validée, la date est inscrite en bas de chaque fiche. (1)

Pour valider les capacités :

Se reporter aux évaluations proposées dans le cédérom ou utiliser vos propres évaluations.

Pour valider la compétence « Pratique d'une langue vivante étrangère » et attester le niveau A1, toutes les activités langagières doivent être validées, sans « compensation » entre elles. Dans ce cas, la date sera alors inscrite en bas de la fiche. (1)

ATTESTATION DU NIVEAU A1

PALIER 2 CM2

La pratique d'une langue vivante étrangère

Langue étudiée : _____

Niveau A 1 du Cadre européen commun de
référence pour les Langues

	OUI	NON
RÉAGIR ET DIALOGUER		
Communiquer, au besoin avec des pauses pour chercher ses mots		
Se présenter ; présenter quelqu'un ; demander à quelqu'un de ses nouvelles en utilisant les formes de politesse les plus élémentaires ; accueil et prise de congé		
Répondre à des questions et en poser (sujets familiers ou besoins immédiats)		
Épeler des mots familiers		
COMPRENDRE À L'ORAL		
Comprendre les consignes de classe		
Comprendre des mots familiers et des expressions très courantes		
Suivre des instructions courtes et simples		
PARLER EN CONTINU		
Reproduire un modèle oral		
Utiliser des expressions et des phrases proches des modèles rencontrés lors des apprentissages		
Lire à haute voix et de manière expressive un texte bref après répétition		
LIRE		
Comprendre des textes courts et simples en s'appuyant sur des éléments connus (indications, informations)		
Se faire une idée du contenu d'un texte informatif simple, accompagné éventuellement d'un document visuel		
ÉCRIRE		
Copier des mots isolés et des textes courts		
Écrire un message électronique simple ou une courte carte postale en référence à des modèles		
Renseigner un questionnaire		
Produire de manière autonome quelques phrases		
Écrire sous la dictée des expressions connues		

Compétence « **pratique d'une langue vivante étrangère** » validée le : _____